LE JOURNAL - 394 - JANVIER 2024

Montigny notre commune

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

BONNE ANNÉE 2024

Vœux de la municipalité
Vendredi 19 janvier à 19h
Espace Léonard-de-Vinci
Ouvert à toutes et tous

Ville de Montigny Lès Cormeilles

Jean-Noël Carpentier, maire de Montigny-lès-Cormeilles, partage ses vœux pour 2024 et son regard sur l'actualité.

« Nos priorités restent les mêmes : l'éducation, le développement urbain durable de la Ville et le vivre-ensemble »

Une nouvelle année débute, que souhaitez-vous aux Ignymontaines et aux Ignymontains ?
La santé d'abord. La joie, le bonheur, la convivialité. La fin d'année 2023 s'est achevée dans un contexte international encore dramatique, marqué par les conflits au Proche-Orient et en Ukraine. Souhaitons-nous de recouvrer la paix. A l'échelle nationale, j'espère un peu d'apaisement et que le gouvernement trouve le chemin d'une politique plus juste qui préserve le pouvoir d'achat des Français.

Quelles seront vos actions prioritaires en 2024 ?
2024 va marquer une grande étape dans la concrétisation du Contrat Communal. Nos priorités restent les mêmes : l'éducation, le développement urbain durable de la Ville et le vivre-ensemble. Ainsi, les travaux de rénovation du groupe scolaire Georges-Braque vont continuer, ceux d'Emile-Glay vont débuter dans quelques semaines. Aussi, le chantier pour la nouvelle école du centre-ville (boulevard Victor-Bordier), qui comprendra 14 classes et un accueil de loisirs, va commencer cette année. Nous anticipons ainsi les besoins futurs.

Sur ce sujet, de nombreux parents sont inquiets face aux problèmes de remplacement des enseignants à l'école, que leur répondez-vous ?
La Ville est responsable des bâtiments scolaires. L'Etat est chargé du recrutement des enseignants. J'ai écrit au Ministre de l'Education nationale pour soulever ces problèmes de remplacement qui malheureusement s'aggravent à Montigny comme ailleurs dans le pays. Comme tout salarié, les enseignants peuvent évidemment être absents pour différentes raisons, il n'y a rien de plus normal. Ce qui l'est moins, c'est que l'Education nationale soit dans l'incapacité de les remplacer. Cela s'apparente à une rupture de service public.
Je soutiens évidemment toutes les démarches des parents auprès de l'Académie qui vont dans le sens d'une amélioration de la situation.

"Les Ignymontains peuvent compter sur notre engagement pour attirer de nouveaux médecins."

Un sujet qui préoccupe aussi les habitants : la santé. Quels sont les leviers d'action de la Ville pour attirer de nouveaux médecins ?
Là aussi voilà une difficulté nationale incroyable, on manque de médecins en France ! Beaucoup de villes sont concernées. A Montigny, nous ne sommes pas considérés comme un désert médical par l'Agence régionale de Santé*. Nous tentons plusieurs pistes pour faire venir des médecins. Nous avons racheté un cabinet médical en 2023 ce qui a permis de diminuer le niveau des loyers pour les praticiens. Depuis septembre, une pneumologue a rejoint l'équipe du centre médical des Sources. C'est une excellente nouvelle qui démontre un certain dynamisme. Nous espérons toujours accueillir deux médecins généralistes. Les Ignymontains peuvent compter sur notre engagement sur cette problématique, qui relève pourtant d'abord de l'Etat.

Vous avez en 2023 posé la 1ere pierre du projet de centre-ville, que va-t-il se passer en 2024 ?
La construction de deux programmes de logements a démarré. Au rez-de-chaussée, deux cellules commerciales seront construites. Cela illustre le principe d'aménagement du nouveau centre-ville : des rez-de-chaussée actifs, qui abriteront du commerce (de proximité, d'enseignes nationales...) et des services, prendront place au pied des immeubles. Par ailleurs le chantier de l'école débutera bientôt. Nous aurons aussi l'occasion de vous présenter en 2024 les prochains programmes mixtes de logements/commerces qui seront construits au niveau du carrefour De-Gaulle/Bordier, ainsi que le projet du parvis de l'école.

Quels seront les autres grands projets ?
Inlassablement, nous agissons pour préserver et améliorer le cadre de vie des Ignymontains : fleurissement, plantation d'arbres, végétalisation... Comme nous nous y étions engagés, l'aménagement du bois des Feuillantines, au village, est

Le projet d'extension de la cantine école Emile Glay et de future promenade dans le bois des Feuillantines.

Perspective de la future école du centre-ville.

© Badia Berger Architectes.

lancé le 10 janvier prochain. Ce sera le 9e bois de la Commune à être ouvert au public. Il constituera dès son ouverture au printemps, j'en suis certain, un nouveau lieu de dépaysement et d'apaisement pour les habitants. Un parcours pédagogique et un nouveau verger y seront aménagés. Deux nouvelles rues du quartier Lalanne seront aussi complètement rénovées (stationnement, plantation d'arbres, enfouissement des réseaux...). Le quartier de la gare devra être finalisé avec les derniers logements et en 2025, un parc urbain sera aménagé face à l'école Yves-Coppens.

2024 sera également marquée par des nouveautés culturelles. Pouvez-vous nous en dire plus ?
C'est assez enthousiasmant en effet ! Au-delà de la programmation culturelle très riche et diversifiée, deux nouveaux équipements culturels seront ouverts à la population à la fin de l'année. Le premier, un musée sur l'histoire sociale et urbaine de Montigny, sera installé au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. Les futurs mariés auront donc l'occasion de se passer la bague au doigt dans un musée, c'est original ! Il permettra d'en savoir un peu plus sur l'origine de la ville et la manière dont elle s'est construite, comment la façon d'habiter la commune a évolué au fil des générations...
Nous comptons sur tous les habitants de Montigny pour participer à ce beau projet en nous témoignant leurs anecdotes de vie**. Je souhaite que la parole des habitants y ait une place importante.
Le deuxième équipement est une Micro-Folie qui sera aménagée au sein de l'espace Corot-Maison des Talents. Une façon complémentaire de découvrir, notamment pour les scolaires, un nombre important d'œuvres numériques : tableaux, sculptures...
Par ailleurs, nous poursuivons le projet de ferme pédagogique qui sera ouvert en 2025. Comme vous le voyez, l'année s'annonce riche et pleine de surprises.

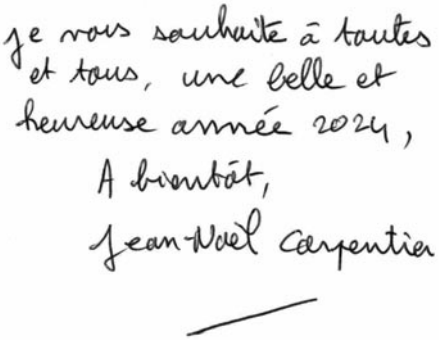
Je vous souhaite à toutes et tous, une belle et heureuse année 2024,
A bientôt,
Jean-Noël Carpentier

l'ARS Île-de-France a fait le choix de distinguer, au sein des zones classées en Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) en manque de médecins, des zones ZIP+, afin de les soutenir encore davantage par des incitations financières complémentaires et également par des soutiens à leur exercice. Montigny est classée en ZIP.
***contactez-nous par e-mail : communication@ville-montigny95.fr*

SOMMAIRE

2›3
ENTRETIEN
Jean-Noël Carpentier fait le point sur les projets en cours et à venir

4›10
RÉTROSPECTIVE
Retour en images sur l'année 2023

11›14
ACTUALITÉS
Marcel Sain-Aubin quitte la mairie pour la retraite, lancement du budget participatif, population : on vous compte…

15
HISTOIRE
Il était une fois… l'histoire de Montigny et son blason

16›17
ÇA BOUGE ET AGENDA
Formica, Britannicus… Réservez vos places au Centre culturel !

18
TRIBUNES

19
A SAVOIR
Bourse étudiante, démarchage, inscriptions scolaires…

N° 394 Janvier 2024

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles.
8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles
Tél. : 01 39 31 38 20.
Mail : communication@ville-montigny95.fr
Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier
Rédacteur en chef : Charles Centofanti
Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam, Alexis Chartier,
Photographies : Service Communication et Anthony Voisin
Exécution graphique :
Amandine Girard - ag-graph@live.fr
Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01
Tirage : 9800 exemplaires

2023… Quelle année !

Beaucoup de moments forts en émotion et de réalisations ont rythmé l'année 2023…

RETOUR EN IMAGES

2023

RÉTROSPECTIVE

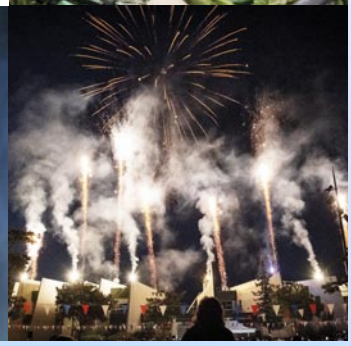

2023
RÉTROSPECTIVE

Djimo show !

L'humoriste s'est produit devant un Centre culturel plein à craquer. A la fin du spectacle, il n'a pas manqué de prodiguer quelques conseils sur le métier d'acteur aux jeunes Ignymontains.

Qui sont le roi et la reine ?

Les seniors de la commune ont partagé en toute convivialité la traditionnelle galette des rois et profité d'une après-midi dansante.

Déjà un air de printemps

Qu'il est bon de retrouver dès le mois de février les perce-neige qui fleurissent naturellement ici et là au parc Launay.

Concert du nouvel an

A Montigny, la magie des fêtes de fin d'année se vit en musique. La preuve sur scène avec la participation de ces deux saxophonistes.

JANVIER
FÉVRIER

MARS
AVRIL

Quel projet pour le centre-ville ?

Vous avez pu découvrir pendant plusieurs mois à la Maison du projet les perspectives du futur centre-ville, le plan guide, les maquettes avant/après ainsi que des focus thématiques.

Avenir

Quartier Lalanne

A l'occasion de la fin des travaux de rénovation de la rue Simone-Eiffes, les habitants du quartier ont été conviés à planter de nouveaux arbres et arbustes qui participent à l'embellissement de leur cadre de vie.

Bouleversante Simone Veil

Cristiana Reali, nominée aux Molières en 2022, a incarné une Simone Veil époustouflante au Centre culturel Picasso. Un hommage aux combats de cette femme politique française, qui a défendu la loi légalisant l'interruption volontaire de grossesse.

Mobilisation santé

A l'occasion de mars bleu, mois de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal, un colon géant a été installé en partenariat avec la Ligue contre le cancer du Val d'Oise et le CRCDC (centre régional de coordination des dépistages des cancers) d'Ile-de-France.

2023
RÉTROSPECTIVE

Culture

Amzik fait jouer les jeunes

Le groupe de musique d'origine kabyle s'est produit, sur la scène du centre culturel Picasso, entouré des jeunes élèves de l'école municipale de musique.

Un carnaval haut en couleur !

Montigny avait un petit air de Rio de Janeiro, grâce au carnaval et au défilé dans les rues de la ville. A la fin du cortège, la foule s'est rassemblée dans la cour de l'école Paul-Bert pour continuer les festivités.

Le retour de la fête interculturelle

Plusieurs centaines de personnes ont partagé la 18e édition de la fête interculturelle. Un repas convivial, des animations et des expositions ont rythmé cette journée.

Vivre ensemble

MAI
JUIN

2023
RÉTROSPECTIVE

JUILLET AOÛT

Fête Nationale

Un feu d'artifice spectaculaire !

Cinéma en plein air, animations dans les quartiers, découverte des animaux et activités sportives... L'été 2023 a été riche et varié, avec des centaines d'Ignymontains sur le parvis Picasso le 13 juillet.

Escape game géant

Plusieurs familles se sont prises au jeu et ont participé à un escape game géant, en juillet, quartier Renoir.

Des animations pour tous

Ping-pong, course d'orientation, trampoline, mini-golf... De nombreuses activités et initiations ont été proposées pendant la période estivale.

SEPTEMBRE
OCTOBRE

2023
RÉTROSPECTIVE

Citoyenneté

CMEJ : de nouveaux élus

La démocratie s'apprend tôt. Quarante conseillers ont pris place au CIEL à l'occasion de leur investiture. Pendant deux ans, ils prendront part à la vie de la commune.

Les associations en fête

Ce grand rendez-vous de la rentrée est l'occasion unique de découvrir ou redécouvrir la richesse du tissu associatif dans les domaines culturels, sportifs, artistiques, humanitaires...

Nature

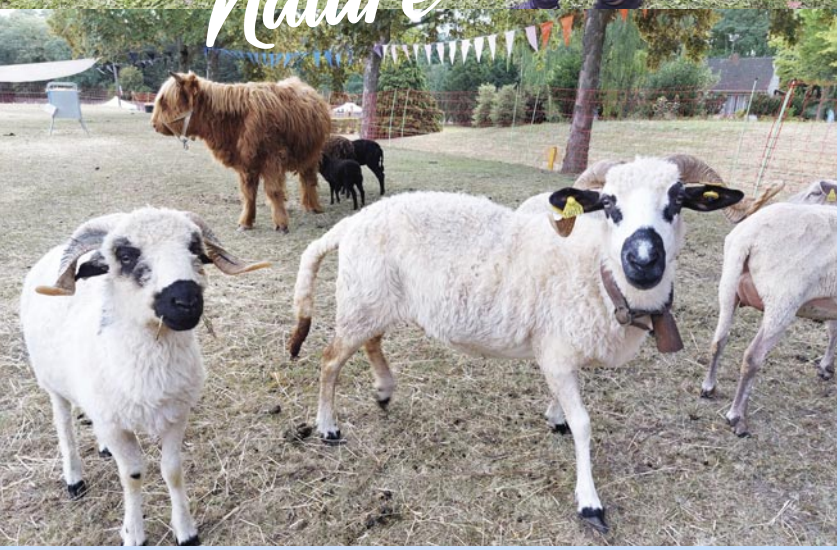

Le bonheur est dans le pré

A l'occasion de la dernière semaine des animations estivales, les animaux de la ferme ont profité de l'herbe du CIEL pour gambader... pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Virevoltant !

Le spectacle Ancrage a donné le ton de la nouvelle saison culturelle, poétique et dynamique.

Tous mobilisés !

Violences faites aux femmes

Plusieurs centaines d'Ignymontains ont défilé pour dire STOP aux violences faites aux femmes, en présence d'Amélie Etasse, marraine de la grande marche. A l'issue du cortège, une soirée a eu lieu à l'espace Léonard-de-Vinci avec un mini-concert de l'artiste Isïa-Marie.

Magie des fêtes

Le traineau du Père-Noël s'est installé devant la mairie Picasso pendant les fêtes. L'occasion de faire quelques photos lumineuses !

Féérie de Noël

Tous les enfants ont été invités à venir décorer les sapins de la Ville, parvis Picasso, place Lucy et place de l'église.

3 bonnes résolutions pour 2024

Comme à chaque début d'année, il est de coutume de prendre de bonnes résolutions. Nous vous en avons sélectionné trois parmi d'autres, avec quelques astuces pour vous aider à les tenir.

→ Arrêter de fumer

2 Et si vous décidiez d'en finir avec la clope ? Arrêter de fumer pendant un mois multiplie par 5 les chances de stopper définitivement la cigarette. Après un an sans tabac, le risque d'infarctus diminue de moitié et en quelques jours seulement, votre goût et odorat s'améliorent… En plus, l'interdiction de fumer devrait bientôt être généralisée aux parcs, jardins, forêts et aux abords des écoles, selon le plan tabac du gouvernement.
Si vous avez besoin d'aide, la Ligue contre le cancer du Val d'Oise vous accompagne (plus d'infos : ligue-cancer.net/95-valdoise).
Le site tabac-info-service.fr propose également de nombreux supports ainsi qu'un numéro d'aide (39 89). Dans le prolongement du groupe d'entraide lancé en 2023, la Ville et la Ligue sensibiliseront les plus jeunes aux risques du tabac et des addictions au printemps prochain en allant à la rencontre de classes de CM1/CM2 de la commune.

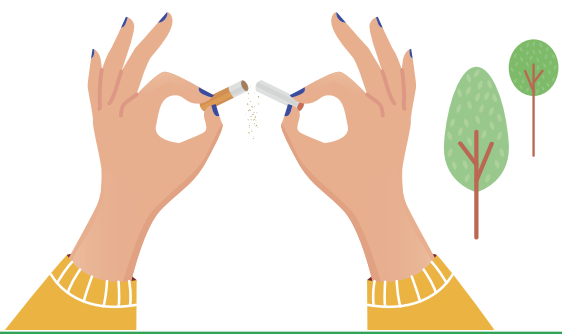

→ Se (re) mettre au sport

1 Manger mieux, bouger plus… Vous connaissez le refrain ? **De nombreuses études le prouvent : pratiquer une activité physique régulière réduit le risque de nombreuses maladies et remonte le moral.** « *Ça participe aussi à améliorer la qualité du sommeil et à diminuer le stress* », souligne Tony Serreyn, éducateur sportif au sein du service municipal des sports. En France, la recommandation du Programme national de nutrition santé est de pratiquer l'équivalent d'au moins 30 minutes de marche rapide par jour au minimum 5 fois par semaine pour les adultes et d'au moins 60 minutes par jour pour les enfants et adolescents. Tony Serreyn recommande de faire du footing : « *15 minutes au début, à faible allure et si l'on se sent bien, toujours très progressivement, on pourra augmenter la durée au fil des sorties.* » Il est aussi possible de faire du vélo si le running vous rebute. La Ville va d'ailleurs accentuer le nombre de stationnements et de boxes vélo en 2024. « *Peu importe le sport,* résume Tony Serreyn, *l'important c'est de se fixer des objectifs et de bouger régulièrement.* » Les associations sportives de la Ville peuvent vous accompagner dans votre pratique.

→ Mieux trier ses déchets

3 Pour que nos déchets soient recyclés, encore faut-il les trier correctement ! Savez-vous qu'en recyclant 1 tonne de papier, on épargne 17 arbres ? Qu'une tonne de plastique recyclable permet d'économiser 800 kg de pétrole brut ? Ou encore que le verre est recyclable à l'infini ? Mettre ses déchets dans la bonne poubelle, c'est préserver les ressources naturelles et donc sa santé. Pour aller plus loin, comme la loi relative à la lutte contre le gaspillage le prévoit, à partir du 1er janvier 2024 chacun doit trier ses déchets biodégradables. Cela permet de réduire le volume de sa poubelle « classique » de 30% et transformer ses déchets de cuisine ou de jardin en un engrais naturel.
Le syndicat Emeraude propose des composteurs à petits prix pour les particuliers et accompagne les copropriétés qui souhaitent se lancer (infos : syndicat-emeraude.fr).
Pour limiter l'impact sur l'environnement, le mieux reste encore de moins consommer et de réduire ses déchets à la source. Ainsi, plus besoin de sacs poubelles gigantesques pour les ordures ménagères sachant que, pour rappel, les bornes enterrées n'acceptent que les sacs de 50 litres maximums…

Marcel Saint-Aubin : une retraite bien méritée !

Élu de Montigny-lès-Cormeilles depuis 1989, Marcel Saint-Aubin, 1er adjoint au maire, a annoncé son départ à la retraite lors du conseil municipal le 30 novembre dernier. Il laissera une empreinte durable sur la commune.

Technicien chez EDF où il était aussi délégué syndical depuis 1976, Marcel Saint-Aubin déménage de Stains (Seine-Saint-Denis) à Montigny en 1982, précisément dans la Cité jardin. « *Je me souviens que j'ai immédiatement trouvé la ville magnifique. Le premier habitant que j'ai rencontré, alors qu'il n'était pas encore connu au plan national, c'était l'ancien maire Robert Hue* », se souvient Marcel Saint-Aubin. « *Nous habitions le même lotissement. Petit à petit nous avons noué des relations amicales et en 1989, j'ai accepté d'être sur sa liste en tant que conseiller municipal.* »

Au bout de six mois, il s'ennuie, songeant même à retrouver ses activités syndicales. Robert Hue le convainc de persévérer. « *Il a eu raison, j'ai fait des rencontres formidables et je me suis attaché à cette ville, plus qu'à ma ville natale de Liévin (Pas-de-Calais) c'est pour dire !* »

Au début des années 1990, à la suite de la démission de Bernard Rousseau, alors adjoint aux Sports, Marcel Saint-Aubin assure l'intérim et récupère la délégation aux sports avec deux autres conseillers municipaux, Alvaro Pelaez et Jean-Claude Debuly. De 2001 à 2008, il devient adjoint aux Sports, puis il aura en charge au fil des années les travaux, la voirie, l'urbanisme et même la prévention et la sécurité. En février 2015, il succède à Odile Cantin et devient le 1er adjoint de Jean-Noël Carpentier jusqu'à ce mois de décembre 2023. Monsieur le maire a rappelé avec beaucoup d'émotion en conseil municipal leur confiance mutuelle pendant 14 ans et « *les nombreuses réalisations de la Commune suivies par Marcel* ». La rénovation de la piscine, la création de la salle multi-activités espace Léonard-de-Vinci, la construction des bureaux administratifs du centre technique municipal ou encore de l'école Yves-Coppens... Difficile de toutes les citer. De ses 35 ans d'exercice, Marcel Saint-Aubin conserve une proximité avec les Ignymontains et des liens privilégiés avec de nombreux président(e)s d'associations. Détail qui ne trompe pas, Marcel Saint-Aubin confie mettre souvent 1h30 pour aller acheter son pain, à 300 mètres de chez lui. « *Parfois plus les jours de marché !* »

Les feux tricolores rue de Cormeilles pérennisés

Rue de Cormeilles, l'expérimentation de l'alternat géré par deux feux tricolores s'est révélée remplir son but de réduire le trafic « de transit » dans le sens Cormeilles-Montigny (les usagers qui contournent les grands axes en passant par les rues du village aux heures de pointe). Ainsi, une baisse de 63% du trafic dans le sens Sud-Nord (en provenance de Cormeilles) a été relevée aux heures de pointe du soir et une diminution de 46% en cumulé avec les heures de moindre affluence. Par conséquent, le dispositif sera pérennisé et rendu plus fiable, avec notamment l'installation de croix grecque au dos des feux pour mieux renseigner les usagers de la route. Dans le même temps, la largeur de la chaussée entre les deux feux sera restreinte pour favoriser la réduction des vitesses et des nuisances sonores. La longueur de l'alternat sera également réduite pour favoriser le dégagement des véhicules lents et des cyclistes. Les trottoirs seront élargis quand cela est possible, afin d'améliorer la sécurité et le confort des piétons, et de nouvelles places de stationnement seront aménagées. Une réunion publique sera organisée au printemps 2024 pour présenter aux habitants le détail des travaux de rénovation en cours et à venir au village.

Suite au départ à la retraite de Marcel Saint-Aubin, Jacqueline Huchin devient première adjointe au maire.

Elle est déléguée aux finances, au personnel et, désormais, à l'administration générale ainsi qu'à l'état civil. Hafid Iabassen est élu 10e adjoint au maire, en charge des travaux, de la propreté des espaces publics et de l'entretien des espaces verts. Bastien Redding, conseiller municipal, est en charge de l'urbanisme réglementaire. Par ailleurs, deux nouveaux conseillers municipaux font leur entrée suite aux démissions de Marcel Saint-Aubin et de Modeste Marques, respectivement : Sébastien Célerin et Toufik Laadjal.

Le 4e budget participatif est lancé

Les nouveaux membres de la commission du 4e budget participatif de la Ville se sont réunis pour la première fois, le 5 décembre dernier à la mairie Picasso, pour étudier les 16 idées citoyennes déposées lors de cette session, par quatorze habitants de la commune.

Tirés au sort sur les listes électorales et du portail Familles, ils ont pour mission d'étudier et de déterminer les projets que chacun a pu déposer entre les 5 octobre et 15 novembre derniers. « *Ces projets doivent être innovants, utiles au plus grand nombre d'Ignymontains, ne pas entraîner de frais de fonctionnement trop importants, ne pas excéder 150 000 euros de budget maximum et être techniquement réalisables dans les deux ans* » a notamment rappelé Isabelle Moser, conseillère municipale déléguée au budget participatif. La commission se réunira de nouveau d'ici quelques semaines pour se prononcer sur chaque projet, en fonction de leur coût et de leur faisabilité technique. Certains projets ont déjà été éliminés par la commission car ne relevant pas de la compétence de la Ville ou entrainant des frais de fonctionnement trop importants.

« RENCONTRE AVEC DEUX MEMBRES DE LA COMMISSION

« Je n'avais aucune idée du fonctionnement du budget participatif. Je n'ai d'ailleurs pas répondu tout de suite quant j'ai reçu le courrier m'informant que j'avais été tirée au sort. J'ai trouvé cette première réunion très conviviale, avec beaucoup d'échanges. Cela permet d'être informé de ce qui se passe à Montigny et d'apporter notre regard. C'est une expérience enrichissante. »

Naïma MÉRABET BELLIL
Employée de Pôle Emploi Services

« J'avais déjà entendu parler du budget participatif par le biais du magazine municipal. Chacun a pu donner son premier ressenti sur les projets déposés. Mon sentiment c'est qu'il y a des projets qui sortent du lot et d'autres où l'intérêt personnel a prévalu. Les échanges ont été constructifs, j'ai participé avec plaisir. »

Jean-Paul VILLAUMÉ
Ingénieur à la retraite

Recensement de la population

Montigny-lès-Cormeilles compte officiellement 22 720 habitants au 1er janvier 2024, selon la dernière estimation de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Pour affiner cette donnée, comme chaque année, la campagne de recensement de la population débutera le 18 janvier pour s'achever le 24 février 2024. L'objectif : recenser le nombre de personnes qui vivent en France afin d'éclairer les décisions publiques en matière d'équipements collectifs tels que les écoles ou les hôpitaux etc. Pour réaliser ce comptage, trois agents recenseurs recrutés par la Ville iront remettre un questionnaire à remplir directement en ligne, à l'aide d'un identifiant, auprès d'une partie des habitants. En cas d'absence de nom sur la boîte aux lettres ou de non réponse de l'habitant recensé avant le mardi 23 janvier, ces agents pourront être amenés à aller à votre rencontre, munis de leur carte officielle. Les données collectées sont strictement confidentielles et font l'objet d'une exploitation statistique par l'INSEE. Pour rappel, le recensement est obligatoire, sous peine d'une amende.

Montigny se mobilise pour le Téléthon !

Le week-end du Téléthon, les 8 et 9 décembre derniers, a suscité une belle participation des Ignymontains. La soirée gaming organisée le vendredi espace Nelson-Mandela a réuni une quarantaine de jeunes suivie, le samedi espace Léonard-de-Vinci, du temps forts avec une foule d'animations festives et sportives auxquelles plusieurs centaines d'habitants ont participé.
Le bilan de ce Téléthon 2023 sera annoncé en janvier par l'association Force T Montigny 95. Sans surprise, le record de dons collectés au profit de l'AFM-Téléthon et de la recherche médicale sera battu pour cette édition.

Fête interculturelle 2024 : participez !

La prochaine fête interculturelle aura lieu dimanche 28 avril. Si vous avez envie d'y contribuer, des souhaits ou des idées, n'hésitez pas à participer aux réunions préparatoires, en présence d'Adélaïde Hamiti, adjointe en charge des associations et du vivre-ensemble. La première réunion aura lieu le samedi 13 janvier de 10h à 11h à l'Atelier (local situé face au square Van-Gogh).
Nous comptons sur votre participation !

Volley-Ball Nationale 3 : l'équipe 1 tient son objectif

L'équipe première féminine du club de volley-ball de Montigny est actuellement 9e de sa poule (sur 12 équipes) avant la trêve hivernale. L'objectif reste donc atteignable de se maintenir en Nationale 3 la saison prochaine. N'hésitez pas à venir encourager les joueuses lors des rencontres à domicile, au COSEC (rue Auguste-Renoir). **Les rencontres auront lieu les 4 février à 16h, 25 février à 14h, 17 mars à 16h, 14 avril à 16h et le 5 mai à 14h.**

Badminton
Les jeunes ignymontains découvre le haut niveau

Les jeunes du club de badminton Les Plûmes Ignymontaines ont été à Chambly, le 16 décembre dernier, pour assister à une rencontre interclubs de niveau Elite. Cette compétition regroupait les 12 meilleures équipes françaises de la discipline.

Découvrir l'escrime à l'école

Tous les ans, plus de 500 enfants des différents établissements scolaires de la Ville bénéficient d'une initiation à l'escrime avec maitre Yamac.
Ces cours sont organisés de façon à permettre aux enfants de développer des compétences qui vont bien au-delà du cadre sportif : concentration, précision, attention, vitesse, équilibre, respect des consignes confiance en soi, gestion du stress et des émotions... Sur cette photo, une classe de CE1 de l'école Georges-Braque qui a profité de séances d'initiation pendant 8 semaines.

HISTOIRE

Il était une fois...

MONTIGNY ET SON BLASON

La première mention de la commune dans un texte remonte à 862. Dans une charte de Charles II le Chauve (roi de France de 843 à 877), l'abbé Louis Saint-Denis qui possédait le territoire jusqu'à la Révolution française, évoque les vignes de « Montiniaco ». Comme le relate l'ancien maire de la commune, Robert Hue, dans son livre[1], le nom de Montigny-lès-Cormeilles connaîtra ensuite de nombreuses dénominations. Montiliachus, Montania, Montiniacum, Montigni, puis Montigny-près-Cormeilles en 1209 dans un contrat de vente au profit de l'Abbaye de Saint-Denis. L'orthographe actuelle fait son apparition en 1804, dans un registre du conseil municipal de la commune.

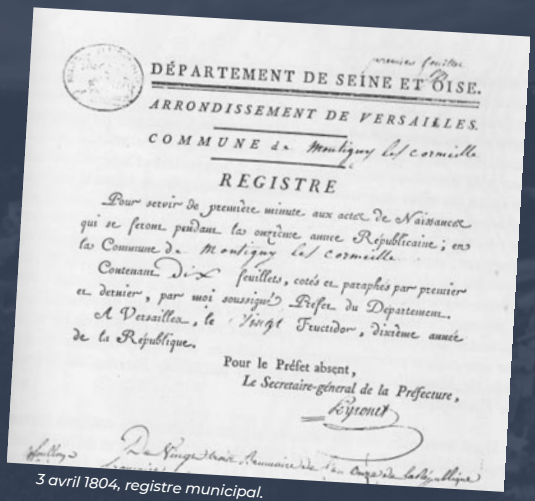

DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE.
ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES.
COMMUNE de Montigny lès cormeilles
REGISTRE
Pour servir de première minute aux actes de Naissances qui se feront pendant les onzième année Républicaine; en la Commune de Montigny lès cormeilles
Contenant Dix feuilles, cotés et paraphés par premier et dernier, par moi soussigné Préfet du Département.
A Versailles, le vingt Fructidor, Dixième année de la République.
Pour le Préfet absent,
Le Secrétaire-général de la Préfecture,
Reynaud

3 avril 1804, registre municipal.

Le mont du feu

Quant à la signification du nom de la commune, comme le souligne Robert Hue[1], « *les interprétations ne manquent pas* ». Une légende raconte notamment qu'à l'emplacement du fort de Cormeilles se trouvait une grande mare d'où jaillissait de temps à autres des geysers d'eau très chaude. L'interprétation la plus souvent retenue est celle de l'abbé Dubeau, curé de Montigny-lès-Cormeilles en 1857. Selon l'esquisse historique qu'il dresse de la commune, la Butte de la Tuile se serait élevée à plus de 100 mètres de hauteur avant l'exploitation de la marne et du gypse qu'elle renfermait. Lorsque les fours des tuileries étaient en activité, « *cette butte devait paraître une montagne de feu à toutes les populations environnantes, ce qui fit appeler le village Mons-Ignis* ». En latin, « mons/mont » signifie « montagne » et « ignicum/ignis » « feu ».

Carte de cassini 1736.

Blason Montigny

Un blason or et azur

Le blason d'une ville est historiquement une « figure » de bouclier qui porte les armoiries du chevalier. Avec le blason, la commune affiche son appartenance. Il est l'empreinte de l'histoire de la Ville. Celui de Montigny est composé d'une fasce (la partie centrale de l'écu) or et azur, avec deux fleurs de lys d'or qui font référence au royaume de France. En haut au centre, un têtu d'argent rappelle l'outil des tailleurs de pierre. Ces éléments évoquent la colline où se situaient les carrières de plâtre, exploitées par l'abbaye de Saint-Denis. La fasce ondée rappelle la source de Montigny.

BON À SAVOIR

Connaissez-vous la différence entre le blason et le logo ?

L'héraldique, la science des blasons, est toujours pratiquée, notamment dans les collectivités territoriales. La Commission nationale d'héraldique, placée auprès du responsable du service interministériel des Archives de France, a une mission de conseil dans la création d'armoiries. Ce sont des éléments visuels d'identification d'une commune qui expriment, sous forme emblématique, un ancrage dans l'histoire et dans le territoire. Un logo (ou logotype) est une marque qui répond, comme le blason, a un besoin d'identification. Celui de Montigny (voir la couverture de ce magazine), composé de blanc, de vert et de bleu, ne peut être utilisé que par la municipalité. La forme du logo, outil plus en phase avec la communication contemporaine, peut être renouvelée. Elle n'est régie par aucune règle graphique. De nombreuses villes possèdent un blason et un logo, et communiquent avec l'un ou l'autre ou les deux représentations, selon le sujet ou les supports qu'elle utilise.

Dans le prochain numéro... Retrouvez l'histoire de la Croix-Blanche. Vous avez des photos ou des documents de ce sujet ? Adressez-les nous en nous contactant par mail **(communication@ville-montigny95.fr)** ou via Facebook **(@Montigny95).**

[1] *Histoire d'un village du Parisis, Montigny-lès-Cormeilles, des origines au XVIIIe siècle (p.82)*

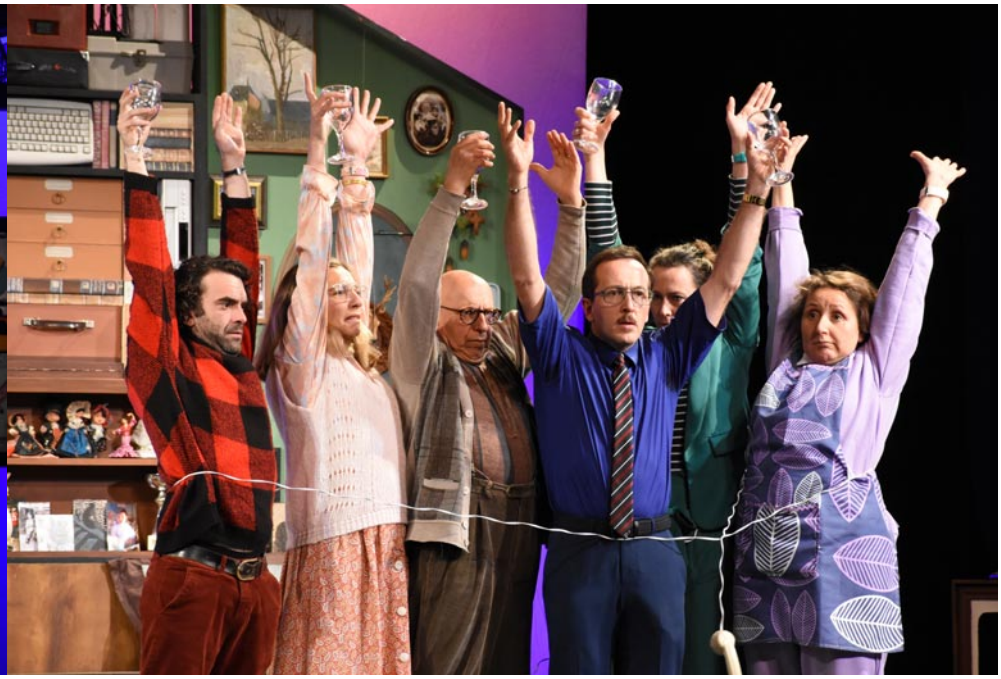

FORMICA,
une BD délirante sur la scène de Picasso !

En résidence à Montigny en 2023, Amélie Étasse et Clément Séjourné ont adapté la bande dessinée de Fabcaro pour créer une pièce de théâtre d'une drôlerie absolue. A voir de toute urgence, samedi 27 janvier 2024 à 20h30 au Centre culturel Picasso. Entretien croisé.

Qui a eu l'idée d'adapter sur scène la BD Formica et pour quelle raison ?

Amélie Étasse : j'ai lu la BD en septembre 2019 et je suis tombée amoureuse de la couverture. Clément m'avait fait découvrir l'auteur et ça faisait longtemps que je cherchais une pièce de théâtre à monter. J'ai lu la BD d'une traite et je me suis dit c'est magnifique, il y a tous les codes que je recherche : c'est un huis-clos, une histoire familiale désopilante et une satire sociale hyper contemporaine.
Clément Séjourné : nous avons donc demandé à rencontrer Fabcaro pour avoir les droits d'adaptation. Il a tout de suite dit oui, c'est quelqu'un de très ouvert. Si nous avions adapté fidèlement la BD, la pièce aurait duré 45 minutes alors qu'elle dure 1h15. Il y a eu un important travail de réécriture. A chaque fois, il nous a laissés libres, tout en validant les différentes étapes. Même s'il est très occupé avec la sortie du dernier album d'Astérix (il a signé les dialogues de « L'Iris blanc »), nous espérons maintenant qu'il viendra voir la pièce pour nous dire ce qu'il en pense !

De quoi êtes-vous les plus fiers en voyant le résultat ?

Clément : je suis assez satisfait de l'impact de la pièce, de ce qu'elle vient remuer de l'absurdité de notre société. Cela signifie que nous avons gardé l'essence même de la BD, tout en l'inscrivant dans notre époque.
Amélie : je suis très fière qu'au festival d'Avignon, quand nous avons présenté la pièce, il y avait des jeunes, des adolescents très enthousiastes, que l'on n'a pas l'habitude de voir au théâtre. Notre volonté était justement de proposer une pièce contemporaine accessible à un public pas forcément averti. Du coup quand des gens nous disent « ah mais si c'est ça le théâtre, on reviendra ! », c'est le plus beau compliment que l'on puisse nous faire.

Est-ce que le fait que vous soyez en couple a été un avantage ou un inconvénient pour mettre en scène cette pièce ?

Clément : je dirais plutôt un avantage, cela nous a permis de bosser tout le temps ! (rire)
Amélie : cela nous a d'ailleurs obligés à nous ménager des moments de pause. Nous avons découvert d'autres facettes de notre personnalité dans le travail. Parfois ça crée des frictions évidemment, mais au final ça nous a enrichis en tant que couple.

Un mot pour donner envie aux Ignymontains de venir voir votre pièce ?

Amélie : si vous avez envie de rire tout en vous interrogeant sur le monde qui vous entoure, et si vous avez du second degré, cette pièce est faite pour vous !
Clément : nous vivons dans une époque où il y a beaucoup de cynisme dans l'humour, mais un cynisme un peu triste. Là, c'est un cynisme très joyeux. Chacun ne manquera pas de se reconnaître dans certains traits des personnages. Si vous venez voir la pièce, vous assisterez à 1h15 de n'importe quoi, mais un n'importe quoi qui a du sens !

FORMICA

Samedi 27 janvier à 20h30, au Centre culturel Picasso (à partir de 12 ans).
Tarifs : 20,50€, 15,50€ pour les Ignymontains, 10,50€ réduit. Réservation : https://billetterie.ville-montigny95.fr

Britannicus, tragic circus

Attention spectacle drôle et ébouriffant ! Tout se passe en un seul jour à Rome, en mai 68 de notre ère. Claude, l'empereur romain, meurt empoisonné par une omelette préparée par sa femme Agrippine qui peut ainsi nommer à la tête de l'empire son fils, Néron. Ce dernier, dès l'aurore, a enlevé Junie, censée se marier le jour même avec son frère Britannicus. Ce qui, évidemment, provoque une fureur incommensurable au palais et dans tout l'empire. La nouvelle création de la compagnie *Les Epis Noirs* vous fera découvrir, grâce au théâtre musical rock, l'histoire de Britannicus.

Britannicus, tragic circus. Mis en scène par Pierre Lericq. Vendredi 12 janvier à 20h30 au Centre culturel Picasso (à partir de 12 ans – Durée 1h20). Tarifs : 20,50€, 15,50€ pour les Ignymontains, 10,50€ réduit. Réservation : https://billetterie.ville-montigny95.fr

CINÉ-RELAX *Migration*

Rendez-vous dimanche 14 janvier 2023 à 14h30 au Centre culturel Picasso pour la projection du film d'animation Migration (1h22).

La famille Colvert est en proie à un dilemme d'ordre domestique. Alors que Mack est totalement satisfait de patauger avec sa famille, paisiblement et définitivement, dans leur petite mare de la Nouvelle-Angleterre, sa femme Pam serait plus du genre à bousculer cette routine pour montrer le reste du monde à ses enfants - Dax qui n'est déjà plus un caneton et sa petite sœur Gwen. Lorsqu'ils accueillent, le temps de leur halte, une famille de canards migrateurs, c'est l'occasion rêvée pour Pam de persuader Mack de les imiter et de se lancer dans un périple en famille : destination la Jamaïque, en passant par New York !

Cette séance intervient dans le cadre du ciné Relax, une séance de cinéma ordinaire rendue accessible aux personnes dont le handicap les exclut habituellement des lieux culturels. Tarif : 4,30€.

AGENDA
Janvier 2023

VENDREDI 12
› BRITANNICUS, TRAGIC CIRCUS
A 20h30 au Centre culturel Picasso.

SAMEDI 13
› RÉUNION FÊTE INTERCULTURELLE
Réunion préparatoire de la fête interculturelle de **10h à 11h à l'Atelier, face au square Van-Gogh.** N'hésitez pas à apporter vos idées ! (lire p. 14)

DIMANCHE 14
› CINÉ-RELAX
A 14h30, au Centre culturel Picasso.
Tarif : 4,30€.

VENDREDI 19
› VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION
Jean-Noël Carpentier, Maire de Montigny-lès-Cormeilles, adressera ses vœux aux habitants. **A 19h, espace Léonard-de-Vinci, rue Auguste-Renoir.**

LUNDI 22
› GALETTE DES ROIS
A l'occasion d'un thé dansant, les seniors sont invités à venir déguster la galette des rois dans une ambiance conviviale. **A 14h, salle René-Char.** Inscriptions auprès du service Retraités jusqu'au 12 janvier inclus : 01 30 26 30 26.

VENDREDI 26
› NUIT DES CONSERVATOIRES
Concert de l'école municipale de musique.
A 20h, église Saint-Martin.

SAMEDI 27
› FORMICA
A 20h30, au Centre culturel Picasso
(lire p. 16)

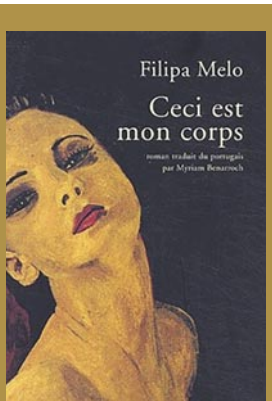

COUPS DE COEUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

Ceci est mon corps de Filipa Melo (éditions Actes Sud)

« *Voici le lieu où la mort se réjouit d'enseigner aux vivants.* » Inscriptions figurant dans une salle d'autopsie.
Ce sont les premiers lignes du roman ou l'auteure nous plonge dans un univers terne et tourmenté. Une femme est assassinée, sans identité, son visage défiguré, son corps nu, semble avoir subi des sévices. Le médecin légiste doit en faire une autopsie. Sous son scalpel minutieux, ce corps va parler et délivrer ces mystères. Ce dépeçage rigoureux et détaillé, est entrecoupé par l'histoire du lien de trois proches de la victime : Son père, son amant et son collègue. Difficile d'exprimer toute l'histoire sans altérer l'intérêt de la lecture et son architecture, qui peu à peu, va répondre à toutes les questions. Filipa Melo y convoque l'éthologie, la philosophie et la psychanalyse pour appuyer son propos. Ce récit captivant, est un roman qui fait l'autopsie de l'âme humaine dans toute sa complexité.

Roman disponible à la bibliothèque Georges Brassens. Proposition en lien avec la nuit de lecture dont le thème est le corps. Programme : https://mediatheques.valparisis.fr/

TRIBUNES

→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

Majorité municipale
Ensemble pour Montigny

Un grand merci à Marcel !

Lors du Conseil Municipal du 30 novembre, l'opposition a encore voulu polémiquer, cette fois-ci au sujet du rachat par la Ville du fonds de commerce d'une boulangerie qui allait devenir un fast-food. Contrairement aux contrevérités proférées par l'opposition, la Ville a agit fermement pour installer une boulangerie artisanale de qualité, et non pas un énième fast-food. Cette opération sera blanche pour les comptes de la commune et ne coûtera rien à la Ville (le montant de la revente par la Ville intégrera les frais déjà engagés).

Ce Conseil était aussi le dernier de Marcel Saint-Aubin, premier adjoint au Maire qui a décidé de prendre une retraite bien méritée après 34 ans d'exercice. Il a tenu à préciser qu'il n'aimait pas le mot "démission", souvent associé à un échec et qu'il quittait ses fonctions sereinement. « Dans notre cas, peut-on réellement parler d'échec après 15 ans d'amitié et de confiance mutuelle » a-t-il dit au Maire. Il restera présent et engagé au service de la majorité municipale et a souhaité tout le succès possible dans la poursuite de nos projets au bénéfice de tous les Ignymontains. Nous nous faisons le relai des habitants de la Ville en le remerciant vivement pour son engagement et son investissement.

Nous souhaitons aussi la bienvenue à Sébastien Celerin qui rejoint ainsi la majorité municipale.

Nous vous présentons tous nos vœux pour cette nouvelle année en vous donnant rendez-vous le vendredi 19 janvier à partir de 19h00 à l'espace Léonard-de-Vinci autour d'un apéritif pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la Municipalité.

Les élus de la majorité municipale

Groupe Agissons pour Montigny

L'année 2023 s'achève, le contexte national n'a pas été de tout repos, nous formulons l'espoir d'une année 2024 paisible à tous les niveaux.

Durant cette année, le groupe Agissons pour Montigny a porté votre voix au sein du conseil municipal afin de défendre l'intérêt de chacun. Nous avons notamment défendu votre pouvoir d'achat, en votant contre l'augmentation des tarifs de la cantine ainsi que les repas d'encadrement les jours de grève. Nous nous sommes également fermement opposés à la rupture anticipée d'un bail commercial qui a couté 270 000 € à la commune alors qu'il aurait fallu attendre mars 2025 pour ne rien dépenser. Un réel gaspillage alors qu'il s'agit de nos impôts. Enfin, nous avons aussi demandé plus de transparence sur l'attribution des subventions aux associations et un soutien plus prononcé aux propriétaires dont la pression fiscale est importante.

Aussi, après de nombreuses années à incarner la voix de l'opposition au conseil municipal, Modeste Marques a démissionné en septembre 2023 de son mandat d'élu, suite à un déménagement lié à son activité professionnelle. Manuela Melo notre conseillère départementale, est désormais présidente du groupe Agissons pour Montigny.

Ensemble, nous continuerons à être près de vous en 2024 pour vous représenter et défendre les intérêts de tous. Nous resterons vigilants sur les projets d'urbanisme, en cours et à venir, et nous veillerons également à préserver encore et toujours notre cadre de vie.

Pour bien commencer l'année ensemble, retrouvons nous à notre traditionnelle cérémonie des vœux le samedi 27 janvier au COSEC (Espace Léonard de Vinci - rue Auguste Renoir), à l'issue de laquelle nous partagerons galettes et verres de l'amitié.

Nous souhaitons à tous et à toutes, une bonne et heureuse année 2024.

Les élus d'opposition du Groupe Agissons pour Montigny présidé par Manuela Melo

A SAVOIR

Etat Civil

Naissances

Afonso Alves Liandro
Aït Mohand Inès
Akili Bahati Erma
Da cunha Varandas Léandro
Dembele Mariam
Diallo Hocine
Gandega Roka
Guesraoui Imrane
Kifunmbi Zekaryah
N'Diaye Nour
Ouiouguine Yassine
Pereira Timothée
Rasiah Lyana
Sebihi Adam
Seck Idriss
Sturm Kemys
Traoré Sophie
Zerdoudi Ayline

Mariages

Chambi Abderraouf et Chiriatti Marzia

Tahri Mimoun et Boumankhar Laila

Décès

Garel veuve Thomas Odette
Gurold veuve Barbaud Renée
Le Bellour veuve Beurel Georgette
Maltête Thérèse veuve Lopez
Mizen épouse Mary Anne-Marie
Mouquet Jean
Rodier veuve Preudhomme Jeanne
Vannieuwenhuyze Raymonde
Yakoubi Ahmed

MUTUALISATION DES BUREAUX DE POLICE

Des travaux sont en cours visant à mutualiser les bureaux de police municipale et nationale de Montigny afin d'améliorer l'accueil des usagers. Pendant les travaux, les habitants qui souhaitent déposer plainte sont invités à se rendre à Franconville, au poste de police nationale, 10 boulevard Maurice Berteaux.

BOURSE ÉTUDIANTE

La Communauté d'agglomération Val Parisis accompagne les étudiants de 3e cycle de médecine générale grâce à une aide financière octroyée pendant leur internat, d'un montant annuel de 10 000€ pendant trois ans maximums. En contrepartie, le bénéficiaire s'engage à s'installer sur le territoire dans l'agglomération pendant au moins trois ans, en pratiquant une activité aux tarifs conventionnés de secteur 1. La Ville de Montigny-lès-Cormeilles dispose de cellules rénovées encore vacantes au sein du cabinet médical Les Sources, à un loyer très attractif.
Plus d'infos sur montigny95.fr et valparisis.fr (rubrique Votre quotidien, accéder aux dispositifs de santé)

DÉMARCHAGE

Des commerciaux réalisent une campagne de démarchage à Montigny pour le compte du fournisseur d'énergie SOWEE (filiale du groupe EDF), entre le 8 décembre 2023 et le 8 janvier 2024. Ils seront amenés à présenter les contrats d'énergie et de services associés SOWEE. Pour ce faire, ils s'engagent à respecter une charte éthique. Chaque habitant est en droit de refuser la visite et de vérifier la carte d'accréditation Sowee.
En cas de doute, refusez la visite et n'hésitez pas à appeler la police municipale au 01 30 26 30 82.

VACCINATION GRATUITE

La séance de vaccination gratuite initialement prévue le 17 janvier prochain ne pourra pas être assurée par le Dr Vial. **La prochaine séance est programmée le mercredi 7 février de 17h30 à 19h au 13 bis rue Elsa-Triolet.** Dans le cadre de son action en matière de santé et de prévention, la Ville organise, chaque mois, des séances de vaccinations publiques et gratuites à l'attention de tous les Ignymontains dès 6 ans. Se munir du carnet de santé ou de vaccinations.

Rentrée scolaire 2024 : pensez aux inscriptions !

Les inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2021 ou les nouveaux arrivants auront lieu du 15 janvier au 1er mars 2024. L'inscription doit se faire en ligne sur www.montigny95.fr, rubrique « Mes démarches », « parents/famille », inscription scolaire. Avant d'entamer la démarche, vous devez vous munir des documents suivants : livret de famille, justificatif de domicile de moins de 3 mois, carnet de santé avec vaccination à jour. Plus d'infos sur montigny95.fr ou par téléphone auprès de l'espace Famille au **01 30 26 30 26**.

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Autre moyen de rester informés des principales actualités de la Ville, abonnez-vous à la page Facebook (Mairie de Montigny-lès-Cormeilles) et à la page Instagram (montigny_les_cormeilles). N'hésitez pas à partager vos plus belles photos de la ville en utilisant le hashtag **#montigny95 !** Vous pouvez également suivre le service jeunesse sur Instagram (smj_montigny95) et le service culturel sur Facebook (@PicassoMontigny95).

Abonnez-vous à notre newsletter !

Vous n'êtes pas encore abonné(e) à la newsletter de la Ville ? Direction montigny95.fr, renseignez votre adresse e-mail au bas de la page d'accueil et cliquez sur « S'abonner ». Vous recevrez ainsi, un jeudi sur deux, l'essentiel de l'actualité ignymontaine et des idées de sortie.

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).
Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.
Services techniques, urbanisme et habitat : • Permanence urbanisme le mardi de 14h à 19h30. 127, rue de la République, 01 30 26 30 26. • Permanence logement sur RDV (mail : logement@ville-montigny95.fr) : mardi de 13h30 à 20h et mercredi de 8h30 à 12h, 127 rue de la République, 01 30 26 30 26. **Permanences des élus :** • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique Nous contacter (bien préciser la question qui vous préoccupe).

CENTRE CULTUREL PICASSO

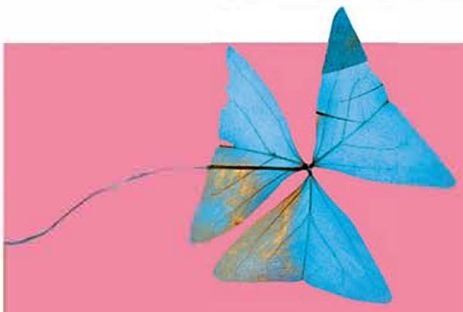

FORMICA

Création en résidence au Centre culturel Picasso

Samedi 27 janvier 20H30

THÉÂTRE

Tarif : catégorie C

À PARTIR DE 12 ANS

Sur réservation : montigny95.fr/billetterie-en-ligne